

Handicap



Parce que le handicap nous concerne tous, l'implication de chacun d'entre nous est nécessaire pour réussir notre politique handicap.

Nicolas Jachiet, Président-directeur général à Egis.

UNE MISSION HANDICAP POUR CO-CONSTRUIRE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Menant une politique active de responsabilité sociétale et de diversité, Egis respecte strictement l'éthique et l'intégrité professionnelles.

Egis s'est ainsi engagé à lutter contre les discriminations, à faire reculer les idées reçues et à développer la vie en collectivité dans le respect de l'autre.

En 2010, Egis s'est doté d'une mission handicap. A cette occasion, Egis a signé une convention avec l'Agefiph pour accentuer l'effort et l'ambition du Groupe, impliquer l'ensemble des salariés et accroître le niveau d'emploi des travailleurs handicapés au sein d'Egis.

Un nouvel accord d'entreprise est entré en vigueur en mai.

Il se résume en 5 points clés :

- > l'intégration et la facilitation de la vie professionnelle et personnelle des personnes handicapées (accompagnement personnalisé, suivi de l'intégration, bilan d'aptitude...)
- > la formation et le maintien dans l'emploi des collaborateurs handicapés (aménagement des postes de travail, plans individuels de formation...)
- > le recrutement de collaborateurs handicapés, avec une attention particulière portée à la qualité de l'intégration et la pérennité des emplois,
- > la communication interne et externe pour faire connaître l'implication du groupe,
- > le développement de la collaboration avec les établissements des secteurs protégés et adaptés.

Les missions du responsable handicap :

il anime le projet handicap en cohérence avec la stratégie globale du groupe et prend en charge les actions à entreprendre. A ce titre il :

- > décline le plan d'actions national et en assure l'animation et le suivi
- > participe aux instances nationales de coordination auxquelles il est convié
- > assure la relation avec les partenaires externes locaux
- > déploie les plans nationaux de communication et de formation
- > assure à son niveau le développement de la sous-traitance auprès du secteur protégé
- > assiste les responsables recrutement au niveau du sourcing de candidatures de personnes handicapées
- > organise le traitement de toutes les situations opérationnelles de handicap
- > informe tous les salariés sur la thématique du handicap (collaborateurs handicapés, managers, RH...)

À l'occasion de la semaine de l'emploi des personnes handicapées, un nouveau carnet de notes « Edition n° 3 » dédié au handicap sur le thème des maladies invalidantes à la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé a été distribué à tous les collaborateurs... pour ancrer les messages dans le quotidien.

UN PROGRAMME D' ACTIONS

Egis met ainsi en place de nombreuses actions :

1. Sensibilisation des collaborateurs pour faire évoluer les représentations individuelles et collectives : actions de **sensibilisation par le biais de clips vidéos** sur différents thèmes (déficiences sensorielle, motrice, intellectuelle, psychique... RQTH) permettant aux collaborateurs qui le souhaitent de se faire accompagner dans leur démarche,
2. **Formation** a minima pour les acteurs immédiats : référents de la mission handicap, chargés de recrutement, tuteurs mais aussi pour les managers volontaires et les instances représentatives du personnel,
3. **Partenariats avec les Cap Emploi** et associations pour l'intégration de Jeunes étudiants en situation de handicap,
4. **Accompagnement dans le maintien dans l'emploi des collaborateurs handicapés** : travail en étroite collaboration avec les acteurs de la santé au travail (médecins, ergonomes, psychologues, assistantes sociales) et aussi les Services d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés –Sameth – (études et aménagements de poste, bilan d'aptitude, de compétences, formations...)
5. **Recours à la sous-traitance auprès de secteur protégé** et adapté :
 - > Conception et impression par le STPA d'un « flyer de sensibilisation pour le recours au secteur protégé » accessibles à tous les collaborateurs sur l'intranet et aux « acheteurs » en version papier,
 - > Contrat de sous-traitance pour l'entretien de la vitrerie interne,
 - > Conciergerie solidaire,
 - > Travaux d'impression (cartes de visite, cartes de vœux, plaquettes...), prestations de restauration (plateaux repas), routage de documents, prestations hôtelières, entretien des espaces verts.



Le taux d'emploi des personnes en situation de handicap a progressé de façon significative depuis la création de la Mission handicap et atteint 2,18 %.

Le montant des achats Groupe avec le secteur protégé progresse et s'élève à 224 k€



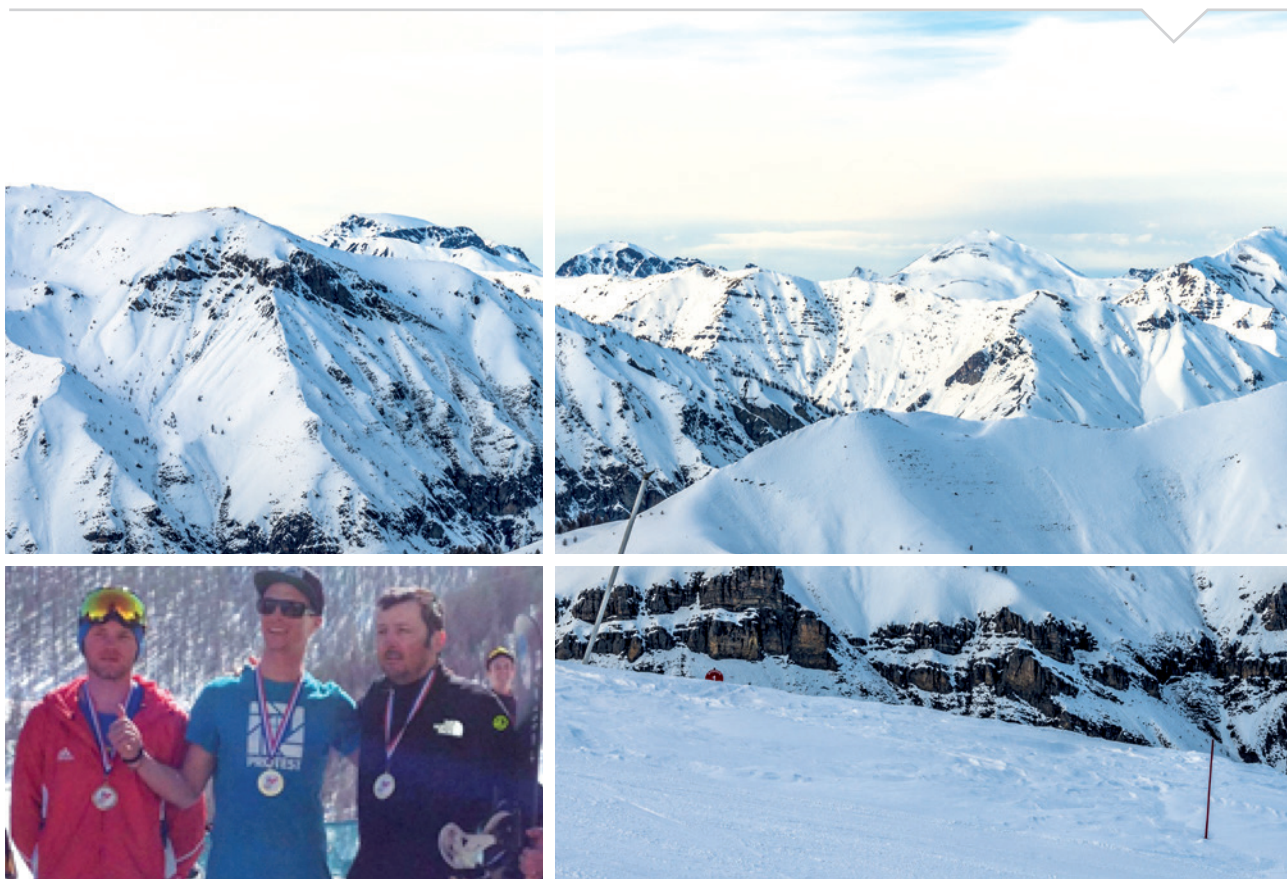
La mission handicap est adhérente des associations suivantes :

« **Club Etre** » : club d'échanges et de réflexions qui rassemble 230 entreprises et édite un magazine d'information trimestriel,

« **Arpejeh** » : accompagner la réalisation des projets d'études de jeunes étudiants handicapés,

« **Agefiph – Réseau des référents grands comptes** » : réunions sous forme d'ateliers thématiques privilégiant les échanges et le partage d'expériences / identification d'interlocuteurs et d'entreprises partenaires

Le partenariat avec l'association « **Snowboard & handicap** » conclu en 2013 a été renouvelé en 2014 pour permettre à un de nos collaborateurs de participer aux différentes courses prévues pour la prochaine saison.



De gauche à droite: Owen PICK (2^e place), Denis COLLE (1^{re} place) et Sylvain BRÉCHET (3^e place)

PACTE MONDIAL

EGIS, ACTEUR RESPONSABLE ET ENGAGÉ

Depuis novembre 2011, Egis adhère au Pacte Mondial.
Par cette adhésion, Egis s'engage à conformer ses opérations
et sa stratégie de développement à ces dix principes.



Network France
WE SUPPORT

Droits de l'homme

1. Promouvoir et respecter les droits de l'homme
2. Ne pas être complice de violation des droits de l'homme

Normes du travail

3. Respecter la liberté d'association et droit de négociation collective
4. Eliminer le travail forcé
5. Abolir le travail des enfants
6. **Éliminer la discrimination**

Environnement

7. Appliquer l'approche de précaution
8. Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser les technologies respectueuses de l'environnement

Lutte contre la corruption

10. Lutter contre la corruption sous toutes ses formes

Chaque année, Egis rend compte des actions menées et des progrès réalisés.

www.egis.fr

Egis

15, avenue du Centre - CS 20538 Guyancourt
78286 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex - France
Contact: developpement-durable.egis@egis.fr

Suivez Egis sur :      

